



Le syndicat autonome des IDEL

D'abord l'histoire d'une femme engagée



L'histoire du SAILL puise son origine dans celle d'une infirmière libérale engagée pour sa profession, investie au sein du syndicat FNI depuis de nombreuses années mais tellement désorientée par sa politique actuelle, qu'elle choisit de se prendre en main plutôt que de renoncer à ses valeurs et à ses espoirs. Grâce au soutien actif et courageux de son équipe locale, elle décide de se lancer dans la création de son propre syndicat. En repartant de cet ancrage local et des adhérents qui ont décidé de la suivre, elle et son équipe, pour la vision qu'elle défend de la profession.

En activité libérale depuis 1986, Caroline Dewas est élue présidente de ce nouveau syndicat, à l'unanimité, le 23 septembre 2021, avec l'ambition d'apporter, grâce au SAILL, une vraie contribution à sa profession.

Le choix de l'humain

Nous, IDEL, rendons un vrai service à la population. Pas seulement en assurant les soins quotidiens de nos patients, mais aussi en étant les soignants qui, le plus souvent, connaissent leur contexte de vie, leur histoire, celle de leur maladie et qui nouent avec eux une véritable relation humaine sur la durée.

C'est à cet aspect relationnel auquel nos patients sont très attachés et qu'ils ne retrouvent pas à l'hôpital. L'hôpital où les infirmiers démissionnent en masse tant la déshumanisation des soins ne leur est plus supportable.

Le monde libéral pour l'instant constitue une bulle d'oxygène.

Mais la flamme du libéral est en train de s'éteindre sous la pression de nos institutions qui seraient bien rassurées d'implanter sur tout le territoire des structures pour reproduire ce schéma hospitalier.

L'enjeu pour notre profession est de se rendre visible, de s'organiser collectivement pour faire valoir sa qualité et maintenir ce mode de prise en charge unique garant d'un maillage territorial de proximité.

Le syndicat autonome des IDEL

Notre raison d'être



1

**Un soutien
pratique à
l'exercice**

2

**Un autre regard
sur l'actualité**

3

**Un
positionnement
autonome**

Au SAILL, nous croyons que la mission de service et d'entraide est la première vocation du syndicat. N'ayant pas trouvé ailleurs l'aide à l'exercice que nous aurions souhaité, nous avons tout mis en œuvre pour vous proposer un ensemble de services et de fonctions de support expert. Pour vous simplifier la vie et optimiser votre exercice tant sur les sujets techniques, juridiques, réglementaires ou de cotation.

Au meilleur rapport qualité/prix.

Difficile parfois, sur les réseaux sociaux, de trouver des informations fiables, vérifiées et non partisans. Fort de son indépendance et de son expertise de longue date du monde de la santé, le SAILL entend décrypter l'essentiel de l'actualité impactant le milieu soignant pour y porter un regard aiguisé et stimulant.

Elle est appuyée en cela par un journaliste spécialisé et apolitique.

Notre ambition n'est pas nécessairement d'être un syndicat représentatif.

Surtout si le financement vient à se calquer sur celui des médecins, avec une enveloppe versée par l'Assurance maladie.

Nous souhaitons conserver notre indépendance financière garante de notre indépendance de pensée et de parole.

Et faire entendre une autre voix, d'autres alternatives. Le SAILL entend cependant apporter sa contribution à la profession en incitant les autres organisations à prendre position et à se fédérer.

3

Au SAILL, il nous est insupportable de voir nos différents syndicats consacrer une telle énergie à se critiquer les uns les autres alors même que ce qui nous unit est bien plus fort que ce qui nous désunit.

L'arrivée d'un aiguillon peut parfois faire bouger les lignes. Ce qui nous anime, c'est justement d'inciter les IDEL à trouver les dénominateurs communs sur lesquels nous sommes d'accord pour que la flamme de l'exercice libéral ne s'éteigne pas.

Le syndicat autonome des IDEL

1

Assistance cotation

Vous avez
des difficultés de cotation ?
Obtenez une réponse instantanée.

Aucune limite
dans le nombre de requêtes.
L'assurance d'une cotation experte
élaborée par nos formateurs en
NGAP
qualifiés et reconnus.

2

Formation flash

Tous les mois, le SAILL vous propose une
séquence formative d'1 heure en distanciel
pour actualiser vos connaissances
ou approfondir une thématique.

1 heure pour aller à l'essentiel.

Ces séquences sont réalisées par nos formateurs
qualifiés, experts dans leurs domaines.

Formations gratuites pouvant être visionnées
en replay pour une accessibilité optimale.

Thématiques : nouveaux actes, mise aux normes,
aides financières à l'informatisation,
règles de cotation etc.

Un soutien pratique à l'exercice

3

Juridique

Que ce soit pour rédiger vos contrats de
collaboration, remplacement, association ou
pour vous défendre dans vos contentieux

vis-à-vis de l'Assurance maladie,
la qualité de l'expert est déterminante.

Nous avons signé une convention de
partenariat avec un cabinet spécialisé
en droit de la santé et expert auprès des
professionnels de santé.

Depuis notre site web, entrez directement
et gratuitement en contact avec eux.

Les actions de rédaction ou les actions
judiciaires seront à la charge de l'adhérent
à des tarifs privilégiés.

4

Qualité & sécurité des soins

Notre plus-value est réelle,
mais qui la connaît à part nous ?

Comment pouvons-nous rester
incontournable dans le système de santé ?

C'est aussi en donnant de la visibilité à nos
prestations, c'est-à-dire en qualifiant nos actes

par une traçabilité pertinente
sans se laisser envahir par un excès
de tâches administratives.

Trop d'administratif tue le soin,
l'absence de traçabilité aussi !

Au SAILL, nous avons fait, pour vous, ce travail
de sélectionner des outils incontournables pour
vous aider à assurer
qualité, sécurité et traçabilité.

Le syndicat autonome des IDEL



Un projet politique d'émancipation



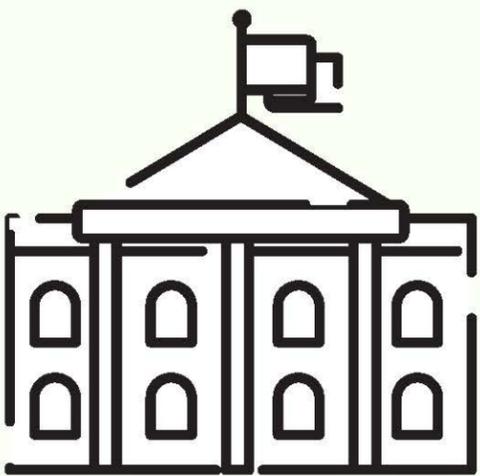
Dans un environnement social et sanitaire en pleine mutation, il faut offrir aux infirmiers libéraux un autre horizon que celui de rejoindre les CPTS et ensuite d'être absorbés par les structures pour devenir salariés assistants du médecin.

Au SAILL, nous sommes convaincus que la solution passe par le rôle autonome de l'IDEL et le développement d'une consultation infirmière en accès direct qui ne relève pas, rappelons-le, des pratiques avancées.

Cette consultation systématique répond tant aux enjeux de prévention, de santé publique, que de préservation de cette humanité des soins ou encore de sauvegarde de notre système de sécurité sociale. Ainsi, par exemple, si nous pouvions instaurer des consultations de prévention systématiques auprès des personnes âgées de plus de 65 ans, nous pourrions construire avec eux des plans d'accompagnement personnalisés. Ils seraient destinés à préserver leur capital santé et à éviter la survenue de vulnérabilité, dépendance, dépression ou pathologies coûteuses sur le plan humain, social et financier.

Sur notre initiative, nous expérimentons, au sein de l'URPS infirmiers Hauts de France des visites domiciliaires (consultations de pré fragilité) avec des subventions de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail).

Plus largement, tout citoyen devrait pouvoir bénéficier d'une visite domiciliaire infirmière pour faire un bilan prévention axé sur son hygiène de vie. Ceci n'est pas un rêve, c'est une ambition réalisable si tous les syndicats se fédèrent autour de cet objectif commun.



Tarif de l'adhésion : 140 € année

Accès à tous les services :

- **Assistance Cotation**
- **Formation Flash**
- **Juridique**
- **Qualité & sécurité des soins**

Le syndicat autonome des IDEL